

**Évaluation du partenariat (RÉ)SO 16-35
(Juin 2023- Juin 2024)**

Aline C Gnikpo
Université Laval

Septembre 2024



1. INTRODUCTION

Le programme de recherche en partenariat *(RÉ)SO 16-35* a comme objectif de créer un réseau solide entre les organismes publics, communautaires et le milieu de la recherche afin d'analyser et de favoriser les trajectoires de désistement de la délinquance et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés âgés de 16 à 35 ans. Ce partenariat de recherche a comme mission de contribuer à une meilleure intégration des services offerts à cette clientèle afin d'éviter la chronicité de leur problématique et des impacts associés. L'équipe, composée à la fois de partenaires scientifiques et de partenaires du milieu, vise à mieux comprendre les perceptions des personnes judiciairisées elles-mêmes (axe 1) et des prestataires de services (axe 2) en vue d'identifier des stratégies d'actions intersectorielles et de mettre en place un projet-pilote (axe 3).

La structure de gouvernance du programme *(RÉ)SO 16-35* (voir figure 1) est bicéphale (recherche-pratique). Cette structure bicéphale s'observe au sein de la direction qui se compose de Natacha Brunelle, directrice scientifique et de Daniel Bellemare, directeur communautaire, ainsi que dans tous les comités (comité de gouvernance, de suivi de l'axe 1, axe 2 et axe 3, de mobilisation des partenaires et de transfert des connaissances, d'évaluation du partenariat, de financement, ainsi que la communauté d'apprenants). La coordonnatrice et une personne étudiante siègent également sur la majorité des comités. La structure de gouvernance valorise un processus de co-construction prenant en compte les idées, les opinions, les savoirs et les savoir-faire de l'ensemble des partenaires scientifiques et du milieu dans l'équipe.

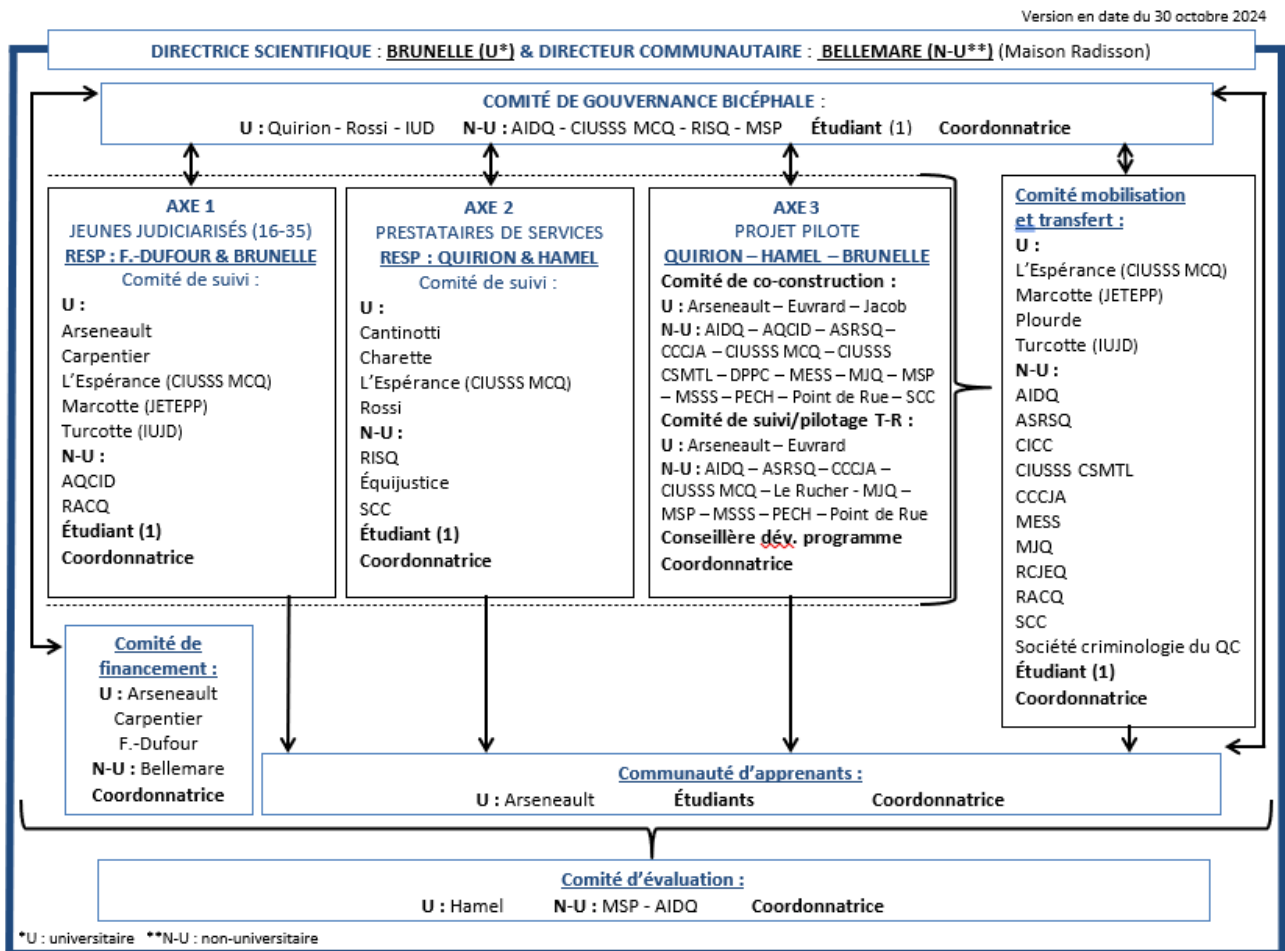


Figure 1. Structure de gouvernance du (RÉ)SO 16-35

Le comité d'évaluation du partenariat a pour mandat de procéder à une évaluation régulière des principales conditions de réussite du partenariat au début (an 1), à mi-parcours (an 4) et à la fin (an 8) de la programmation. Parmi les principales conditions de réussite du partenariat définies par Clément et ses collaborateurs (1995), on retrouve un engagement des membres, un rapport égalitaire et complémentaire entre les partenaires, une préoccupation commune de l'objet de recherche, une reconnaissance mutuelle des partenaires, une communication

Dans l'esprit du partenariat, le terme « partenaire » est utilisé pour désigner à la fois les chercheurs (partenaires chercheurs), les gens du milieu (partenaires du milieu ou de la communauté) et les personnes étudiantes qui font partie intégrante du programme.

efficace, l'établissement conjoint des orientations du programme, et l'organisation d'activités afin de rassembler les partenaires. Entre les évaluations de début de parcours, de mi-parcours et de fin de parcours, il a été jugé pertinent par le comité d'évaluation d'ajouter des évaluations qualitatives annuelles afin d'assurer une amélioration continue du fonctionnement du partenariat et d'éviter de potentielles pertes d'informations au fil du temps.

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation de la sixième année d'activité du partenariat *(RÉ)SO 16-35*. Il permet de rassembler les commentaires et les perceptions des principaux acteurs du partenariat pour la période comprise entre juin 2023 et juin 2024 afin de broser un portrait du fonctionnement du partenariat de recherche pour l'an 6.

2. MÉTHODE

L'évaluation de la sixième année d'activité du *(RÉ)SO 16-35* repose sur des entrevues semi-dirigées. Deux guides d'entrevue, un pour les responsables d'axe et l'équipe de direction (Annexe A) et un pour les partenaires du milieu (Annexe B), ont été utilisés. Ces guides d'entrevue correspondent aux canevas utilisés lors de l'évaluation de l'an 5 (2022-2023) et mis à jour pour l'évaluation de l'an 6 à partir des enjeux soulevés dans le rapport d'évaluation 2022-2023 (Beaupré et Jacob, 2022). Cette façon de procéder permet d'évaluer l'évolution du partenariat entre l'année 5 et l'année 6. Initialement, les grilles d'entrevue ont été construites à partir des dimensions et sous-dimensions du modèle théorique de Browne et al. (2007). L'analyse thématique et la catégorisation des données récoltées ont également été fondées sur ces éléments en vue de la rédaction du présent rapport.

Les entrevues ont été menées par une assistante de recherche (Aline C Gnikpo) entre le 18 juin et le 15 juillet 2023. Cinq partenaires scientifiques dont les responsables d'axes, les directeurs scientifiques et communautaires, la coordonnatrice en plus de deux étudiantes ainsi que neuf partenaires du milieu public ou communautaire, soit un total de 16 personnes, ont été rencontrées. La quantité et la diversité d'implication des partenaires du milieu au sein du *(RÉ)SO 16-35*, ont été pris en considération dans le choix des partenaires sélectionnés pour les entrevues. En fonction des préférences de chacun, les entrevues ont été menées par téléphone (un partenaire) et visioconférence via l'application Zoom (13 partenaires) ou Microsoft Teams (trois partenaires). La durée moyenne des entretiens est de 46 minutes. Avec le consentement des participants, les

entretiens ont été enregistrés, puis les verbatims transcrits. Un formulaire d'engagement à la confidentialité pour l'intervieweuse et les assistants de recherche impliqués dans la transcription de verbatim a été signé conformément aux dispositions mises en place depuis l'an 4 et exécuté à partir de l'an 5.

3. RÉSULTATS

3.1.État d'avancement du programme

3.1.1. Axe 1

L'objectif de l'axe 1 du partenariat est de décrire les trajectoires de désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés. À l'an 5, les membres rencontrés s'accordent sur le fait que les activités de l'axe 1 se situaient désormais davantage dans une phase de transfert des connaissances. Les résultats diffusés étaient entre autres, la rédaction d'un livre en anglais et en français, des présentations lors de conférences, colloques ou séminaire du *(RÉ)SO 16-35*. Les étudiants et chercheurs rattachés à l'étude ont procédé à des analyses secondaires de résultats en réalisant des essais, des mémoires et des conférences. Plusieurs membres du partenariat sont auteurs et co-auteurs de livres ou chapitres y compris des étudiants et étudiantes. Plus précisément, un article scientifique a été soumis et l'autre est en cours de rédaction, deux livres ont été publiés, dont un en français aux Presses de l'Université du Québec et le second en anglais à la maison d'édition Routledge et plus d'une dizaine de communications ont été effectuées. Trois événements promotionnels de ces livres ont eu lieu.

3.1.2. Axe 2

L'axe 2 vise à brosser un portrait de la collaboration entre les différents acteurs du désistement de la délinquance et de la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés.

En lien avec l'analyse de réseau (projet 2A), plusieurs rencontres ont eu lieu pour améliorer le questionnaire en ligne, en tirant des leçons de la première analyse. La deuxième analyse de réseau devrait avoir lieu à la fin de l'automne 2024. Par ailleurs, il a été reconnu que des efforts supplémentaires seront nécessaires pour renforcer la mobilisation des connaissances, malgré les progrès déjà réalisés à ce sujet.

En lien avec la cartographie conceptuelle (projet 2B), Michael Cantinotti a soumis une proposition de communication par affiche qui été acceptée afin de présenter les résultats de recherche de la cartographie conceptuelle lors du congrès scientifique de l'Association américaine de psychologie à l'été 2024 à Seattle. Une publication scientifique devrait en découler.

En lien avec la Méthode d'analyse en groupe (MAG), il a été convenu de finaliser le rapport de l'étude Méthode d'analyse de groupe (MAG) (projet 2C) à l'an 7 et de préparer et idéalement réaliser une deuxième analyse de réseau. Le rapport de la MAG a été complété et il est envisagé de publier un article sur cette méthode dans la revue scientifique nommée *Recherches qualitatives*.

3.1.3 Axe 3

L'objectif de l'axe 3 consiste à élaborer des stratégies d'actions intersectorielles pour favoriser le désistement de la délinquance et la (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés et concevoir, mettre en œuvre, et évaluer l'implantation d'un projet pilote intersectoriel. L'an 6 était marqué par l'élaboration du projet pilote avec le comité de co-construction de l'axe 3. Environ 25 membres constitués de chercheurs et de partenaires de la communauté se sont rencontrés plusieurs fois pour définir collectivement l'orientation du projet pilote. Entre les rencontres du comité de co-construction, un comité restreint, composé de 4-5 personnes se réunissait régulièrement pour synthétiser les suggestions émises lors des rencontres du comité de co-construction et proposer des pistes de discussion pour les prochaines rencontres. Ce comité était soucieux de garantir l'efficacité des rencontres du comité de co-construction et de maintenir une bonne communication avec tous les partenaires; ce qui a renforcé leur engagement. Un document contenant les valeurs, objectifs et moyens du projet pilote a été rédigé. Les réflexions sur le projet pilote ont abouti à la conclusion qu'il serait opportun de considérer deux projets distincts pour tenir compte de la réalité des terrains envisagés et pour couvrir deux types de transition et de personnes judiciairisées : à Montréal avec des jeunes adultes en fin de mandat LSJPA et à Trois-Rivières avec des personnes sortant de la détention. Il a également été décidé de subdiviser le comité de co-construction en trois comités : deux comités de suivi, un pour chacun de ces deux projets et un comité d'évaluation. Les activités se poursuivent en vue de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces projets pilotes. Une professionnelle de recherche a été embauchée à l'an 6 pour réaliser la majeure partie des tâches découlant des comités de l'axe 3

avec le comité restreint. Un document de matrice d'évaluation a été rédigé pour formaliser les grandes orientations du projet pilote, mettant en avant les objectifs principaux, les objectifs spécifiques, les indicateurs, les approches méthodologiques à adopter, ainsi que les résultats attendus. Il s'agit d'une feuille de route qui établit les étapes majeures à suivre et qui présente les concepts clés. Bien que les projets spécifiques ne soient pas encore entièrement définis, les grandes lignes du projet pilote de Trois-Rivières sont désormais établies, posant ainsi les bases d'un travail intersectoriel à poursuivre. Les démarches pour le projet de Montréal sont moins avancées.

3.1.4. Activités de mobilisation et de transfert

Les activités transversales sont poursuivies en vue de la mise en œuvre effective des activités de la programmation de recherche de *(RÉ)SO 16-35*. À l'an 5, 11 intervenants avaient pris part à des visites d'échange d'expérience entre organismes (stages d'immersion/rotation positionnelle) se situant dans la région de la Capitale-Nationale. Il était prévu que ces rotations visent beaucoup plus les intervenants de la région du grand Montréal à l'an 6. C'est ainsi qu'au cours de la dernière année, 15 visites d'échanges d'expérience ou stages d'une journée ont été organisés au profit des intervenants de certains organismes se situant à Montréal.

21 communications ont été effectuées à l'étranger afin de présenter les résultats de recherche dans le cadre de congrès scientifiques internationales. En effet, l'an 6 a été marqué par des activités importantes de collaboration, de transfert de connaissances, et de mobilisation des partenaires pour avancer les projets des différents axes. La valorisation des travaux de l'axe 1, incluant la collecte et l'analyse de données des années antérieures, ont conduit à la publication de plusieurs documents, y compris des articles scientifiques, des livres et des conférences. Deux événements de transfert de connaissances ont été organisés, une formation croisée santé mentale et judiciarisation dans le cadre du lancement scientifique 2023-2024 du CICC en octobre 2023 et l'événement intitulé *Quand la recherche rencontre la pratique : partage de réflexions sur la (ré)intégration sociocommunitaire* suite à l'Assemblée générale annuelle de l'an 6 le 31 mai 2024. La finalisation d'un deuxième article sur les données de recherche de l'axe 1 et sa publication en mai 2024; les récits de jeunes judiciarisés; une capsule de 12 minutes initiée pour montrer la possibilité d'une alternative à la détention provisoire des adultes).

3.2.Facteurs facilitants

À l'instar de l'an 5, les partenaires rencontrés ont mis en lumière certains facteurs ou événements ayant pu faciliter les activités du *(RÉ)SO 16-35* au cours de l'année évaluée. D'abord, l'ancienneté du programme de recherche produit une certaine familiarité et contribue à la bonne réputation et renommée aux yeux des partenaires du terrain et inspire leur confiance à travers la disponibilité, le dévouement et la performance dont les responsables et co-responsables du partenariat. Presque toutes les personnes interviewées ont reconnu le travail exceptionnel effectué par Sylvie Hamel, Bastien Quirion, Geneviève Garceau et surtout Natacha Brunelle dans le cadre dudit projet en plus de la transparence dans les actions, l'ouverture d'esprit et le dévouement dont elles ont fait montre. Ensuite, il y a la bonne qualité de la communication reconnue unanimement. Il s'agit de l'écoute attentive, le résumé des activités, le compte rendu des rencontres ou séances mis à la disposition de chercheurs et intervenants pour permettre aux uns et aux autres d'être au même niveau d'information, la prise en compte des opinions même divergentes en vue d'une amélioration des activités et l'implication effective des partenaires du terrain et leur engagement dans la plupart des activités (l'élaboration du projet, la communication des résultats de recherche, le recueil de l'avis des partenaires, le montage des capsules vidéo, etc.).

La prise en compte des limites des capacités de chaque participant a été essentielle pour la réussite du développement du projet pilote. Le partage des points de vue a été encouragé sans aucune crainte, favorisant un environnement où chacun pouvait s'exprimer librement. Ce mode de communication ouvert a permis des échanges francs et de qualité. La diversité des milieux a été valorisée comme une force majeure grâce à la participation active des partenaires dans le processus de co-construction. Cette diversité a enrichi les réflexions et les décisions prises tout au long du projet pilote. De plus, des efforts significatifs ont été déployés pour intégrer des personnes ayant des savoirs expérientiels, garantissant ainsi une approche plus inclusive et représentative des réalités vécues. En effet, un comité aviseur de personnes ayant un savoir expérientiel a été mis sur pied et une personne avec savoir expérientiel a été embauchée pour animer ce comité qui s'est rencontré cinq fois au cours de l'an 6. Les membres de ce comité l'ont nommé le comité « Out of box ». Des questions étaient préparées par le comité restreint avant chacune de leurs rencontres. Un compte-rendu de leurs discussions en lien avec le projet pilote était fait lors des rencontres du

comité de co-construction. Cette attention aux perspectives variées a contribué à une meilleure compréhension des enjeux et à une approche plus nuancée et adaptée des problématiques abordées.

De plus, l'embauche de trois ressources humaines en particulier a grandement aidé au développement du partenariat : une secrétaire dégageant la coordinatrice de toutes les tâches administratives pour mieux s'occuper de l'organisation des activités du *(RÉ)SO 16-35*; une professionnelle de recherche déployée spécifiquement pour l'axe 3 qui a « boosté » le développement du projet pilote et; une personne avec un savoir expérientiel pour animer le comité « Out of box ». À cela s'ajoute le grand engagement de plusieurs assistants et assistantes de recherche étudiant.e.s provenant de l'une de nos universités partenaires. Aussi, l'utilisation de la visioconférence pour les rencontres étaient aussi décrite comme un des points forts du partenariat en l'an 6. Enfin, des étudiantes et plusieurs autres personnes interviewées apprécient la diversité des compétences dans le *(RÉ)SO 16-35*, car cela constitue l'occasion d'apprendre sur plusieurs autres enjeux tels que l'arrimage entre les axes de recherche à travers les rencontres, le rapprochement entre la recherche et la pratique comme expérience très intéressante et stimulante.

En ce qui concerne le fonctionnement du comité de co-construction, le défi qui a été relevé était de pouvoir organiser des rencontres régulières avec un grand nombre de personnes tout en conservant la mobilisation et l'engagement de tous les partenaires. Ce succès est attribué à l'engagement et la rigueur dans la préparation des rencontres et à la communication entre les membres du comité. Le rôle du comité restreint a été présenté comme un élément crucial de ce succès. Le fonctionnement du comité de co-construction s'appuyait sur une consultation régulière des partenaires et un respect strict du processus décisionnel. La grande disponibilité due à une année d'étude et de recherche de deux chercheurs a permis une implication et participation accrue dans l'organisation de ces réunions. Cependant, ce congé se terminant en juillet 2024, il y a des préoccupations quant à l'impact de ce changement sur la suite du projet.

3.3.Obstacles

Les partenaires rencontrés se sont également prononcés sur certains facteurs ou événements ayant entravé les activités du *(RÉ)SO 16-35* au cours de l'an 6. Plusieurs éléments ou aspects ont été soulignés comme constituant un frein au bon déroulement du projet. D'une part, il a été signalé la lourdeur des démarches administratives liées à l'éthique de la recherche. Par exemple, pour la

deuxième analyse de réseau, il a fallu envoyer plusieurs demandes de modification distinctes à chacun des comités d'éthique impliqués, en plus de soumettre une demande de convenance auprès des universités et institutions, ce qui a alourdi le processus.

Par ailleurs, des délais ont été encourus dans la parution du livre en anglais publié aux éditions Routledge en raison des problèmes de traduction. Un outil informatique de traduction a d'abord été utilisé et ensuite un contrat de révision de l'anglais a été donné à une traductrice. Beaucoup d'erreurs se sont glissées dans ce processus. Il aurait été plus efficace de payer une traduction plutôt qu'une révision, mais ça aurait été très coûteux. Les co-responsables de l'axe 1 et la coordonnatrice ont dû consacrer beaucoup de temps à régler les enjeux de publication de ce livre.

D'autre part, il se posait un problème d'organisation qui n'a pas facilité les choses. Les activités relevant du partenariat avaient été au départ, principalement à la charge des chercheurs plutôt que d'être attribuées à une professionnelle ou un professionnel de recherche. De plus, durant la période de juin à octobre 2023, la coordonnatrice se retrouvait en charge du suivi des activités administratives et aussi à celles d'ordre organisationnel puisqu'elle était la seule à l'embauche du partenariat. Cette situation a eu des répercussions sur l'avancement du projet.

Par ailleurs, le fait de la fréquence rapprochée des rencontres du comité restreint (deux à trois fois par semaine) devenait épuisant et allongeait les travaux des comités. Certaines personnes ont trouvé qu'il y avait trop de consignes à respecter, et trop de rigueur qui accompagnaient la publication d'un ouvrage, par exemple. Enfin, l'effectif pléthorique des participants et participantes rassemblés, ne facilitait pas la participation de tout le monde aux rencontres; des partenaires ont tendance à s'impliquer dans deux axes à la fois alors que d'autres estimaient qu'il fallait donner une priorité aux activités de l'axe 3 cette année. Pendant que d'autres apprécient les rencontres par visioconférence, certains préfèrent des rencontres en présentiel vu le contexte du projet. En somme, les longues réunions ont parfois été lourdes pour les partenaires, mais elles ont permis de maintenir la cohérence et l'efficacité du processus. Quelques partenaires ont eu du mal à se rendre disponibles en raison d'autres engagements professionnels, ce qui a parfois ralenti l'avancement de certaines activités. Cependant, ces préoccupations ont été partagées et discutées au sein de l'équipe, ce qui a conduit à une redistribution des tâches.

Certains membres du partenariat ont exprimé des inquiétudes quant à l'implication de l'organisme public dans l'implantation du projet pilote à Montréal et estiment que la situation

reste incertaine puisque les ressources nécessaires ne sont pas encore garanties. Aussi, le comité de co-construction avait souhaité l'implication de deux intervenants par organisme dans chaque région, mais il est difficile de garantir ces ressources, en raison des défis liés au roulement de personnel et au financement. En outre, la question du rôle des pairs aidants ajoute une complexité supplémentaire. Il devient difficile de définir clairement les rôles et responsabilités des intervenants et des pairs aidants, ce qui complique l'organisation et la gestion des équipes. Ces incertitudes doivent être clarifiées pour assurer une implication fluide et efficace de toutes les parties prenantes.

3.4. Gestion des ressources

3.4.1. Ressources humaines

Contrairement à l'an 5 où il se posait un enjeu de roulement de personnel avec des départs de membres de l'équipe, l'an 6 est marqué par le renforcement des ressources de l'équipe conformément aux planifications antérieures. Ainsi, en plus de la participation active et constante des étudiants et étudiantes, il y a eu le recrutement d'une personne qualifiée, une professionnelle de recherche pour la définition, l'élaboration et l'évaluation du projet pilote de l'axe 3. Cet engagement est décrit comme un atout précieux par plusieurs personnes interviewées. De plus, l'embauche d'une secrétaire pour alléger la tâche de la coordonnatrice et lui permettre de se consacrer davantage à la gestion de l'ensemble du programme, est une autre embauche qui permet au partenariat de mener ses activités de manière efficace. En ce qui concerne le projet pilote de l'axe 3, les collaborations avec deux organismes publics (un à Trois-Rivières et un à Montréal) et deux organismes communautaires (un à Montréal et un à Trois-Rivières) sont bien engagées (surtout ceux de Trois-Rivières pour le moment), avec de bonnes perspectives pour la réalisation des projets. Cependant, étant donné que les deux projets vont être menés conjointement, certaines personnes s'inquiètent quant à la capacité de la professionnelle de recherche de pouvoir mener de front le suivi et l'évaluation des deux projets, d'autant plus qu'elle ne travaille que deux jours par semaine. Jusqu'à présent, la plupart des énergies a été consacrée au démarrage du projet de Trois-Rivières et s'est traduit par une implication importante de la part des membres de l'équipe. Ce projet est plus avancé et il sera nécessaire d'estimer les efforts requis pour sa mise en œuvre avec

celui de Montréal. La possibilité d'embaucher une autre ressource pour soutenir l'élaboration et l'évaluation du projet de Montréal est éventuellement à considérer.

3.4.2. Ressources financières et matérielles

À l'instar des résultats enregistrés à l'an 5, la majorité des partenaires rencontrés sont d'accord pour affirmer que le partenariat possède les ressources financières et matérielles nécessaires à la réalisation de sa mission. Autrement dit, les ressources matérielles et financières nécessaires pour assurer la poursuite du projet et la continuité du partenariat sont en place.

Cependant, la réflexion quant à l'embauche d'une ressource en vue du suivi et de l'évaluation du projet pilote à Montréal pourrait entraîner une répercussion sur les ressources financières disponibles pour la suite du partenariat. À ce sujet, il convient d'ajouter que le projet de Trois-Rivières a été conçu avec un organisme qui s'est impliqué activement dans la démarche.

3.5. Communication entre les axes

En l'an 5, l'arrimage entre les axes s'était renforcé avec le lancement des activités de l'axe 3 à la suite de l'organisation du séminaire à Drummondville. Cet arrimage s'est poursuivi et même améliorée en l'an 6. Les répondants/tes ont expliqué que la communication entre les axes s'est nettement améliorée, en grande partie grâce à l'implication de certains responsables entre plusieurs axes et au lien direct entre les chercheurs responsables des différents axes. Autrement dit, la communication entre les axes s'est faite principalement par l'intermédiaire des acteurs impliqués et des rencontres régulières. C'est ainsi que certains membres de l'équipe, ont joué un rôle crucial en relayant les informations pertinentes sur un des axes lors des réunions des autres axes car ils jouaient un rôle dans plus d'un axe. Par exemple, les informations issues de l'axe 1 sont partagées avec les comités travaillant sur l'axe 3 pour éclairer les décisions relatives au projet pilote concernant les personnes judiciarisées. Les chercheurs, notamment les co-responsables d'axe, Sylvie Hamel et Bastien Quirion, participaient eux aussi activement à la réflexion sur la collaboration entre les différents axes. La présence d'une étudiante de maîtrise travaillant sur les deux premiers axes a aidé également à faire le lien entre les travaux menés au sein de ces axes. Les rencontres de co-construction permettent, par ailleurs, d'intégrer les préoccupations soulevées dans les différents axes et celles des différents partenaires. Par exemple, les préoccupations

concernant la collaboration et l'intégration des pairs aidants ont été prises en compte dans le développement du projet pilote de l'axe 3. Les résultats et les défis identifiés dans les axes 1 et 2 influencent directement les décisions et les ajustements dans les projets en cours.

3.6. Fonctionnement du partenariat

3.6.1. Implication et motivation des membres

Il ressort des interviews qu'en l'an 6, les partenaires de la communauté ont montré un engagement concret qui dépasse le simple engagement formel. Ils ont participé activement aux discussions, et malgré la dissolution et la division du comité de co-construction qui avait rempli sa mission, la majorité des membres ont exprimé la volonté de continuer leur implication dans la suite des activités. Cet engagement, initialement source d'inquiétude, est resté fort, dépassant les craintes de perte d'intérêt qui ont pu exister dans les premières années du partenariat. Cependant, comme ce fut le cas les années antérieures, l'implication des partenaires varie en fonction des points de vue, des intérêts et des priorités des organismes partenaires. Par exemple, certains partenaires, qui s'étaient initialement engagés dans les travaux de l'axe 3, se sont sentis moins intéressés et ont été moins impliqués en raison des orientations finalement prises par les projets. D'autres continuaient de s'investir, surtout ceux qui sont directement concernés par les orientations des projets pilotes. Les partenaires de recherche, par ailleurs, étaient parfois perçus comme moins engagés dans les échanges, contribuant peu aux discussions tout en étant plus en mode écoute des partenaires de terrain. Globalement, les partenaires ont répondu aux besoins manifestés, mais il reste encore des acteurs à mobiliser, notamment pour l'implantation des projets à Trois-Rivières et à Montréal. Le projet de Trois-Rivières est plus avancé, avec un comité de suivi déjà en place, tandis qu'à Montréal, des efforts de mobilisation sont encore nécessaires avant l'implantation prévue pour l'hiver prochain. Quant aux difficultés d'implication en raison de contraintes organisationnelles, la situation s'est améliorée par rapport à l'an dernier, avec le retour de certains secteurs qui étaient moins impliqués auparavant. Cependant, l'engagement des organismes publics et communautaires varie selon les secteurs. Il est à noter que malgré les défis, les partenaires ont continué de valoriser la richesse des échanges et la vision commune développée au sein des comités. Cette collaboration a permis une meilleure compréhension des réalités des autres partenaires et d'adapter les interventions en conséquence, ce qui pourrait améliorer les services offerts aux personnes

judiciarisées. Les avantages pour les individus dans ce contexte sont multiples. D'abord, les partenaires ont pu constater comment leurs propres perceptions pouvaient être enrichies par la vision et les expériences des autres. Cette découverte des perspectives divergentes et des réalités variées des partenaires a permis à chacun de mieux comprendre plusieurs enjeux. Pour les étudiants et étudiantes, la collaboration au sein du partenariat offre une possibilité importante d'apprentissage qui ne se trouve pas dans les cours.

3.6.2. Compréhension du *(RÉ)SO 16-35* et ses enjeux

En l'an 5, la majorité des partenaires rencontrés ont affirmé avoir observé peu, voire aucun, décalage entre les types de partenaires. En l'an 6, la majorité des personnes interviewées dans le rang des partenaires de la communauté surtout, ont mentionné avoir une bonne compréhension du programme. Il semble tout de même qu'un écart de perception existe parmi les partenaires de la communauté. Pour les uns, le programme du *(RÉ)SO 16-35* porte sur la réinsertion des jeunes ayant un parcours de judiciarisation, avec une attention particulière aux complexités liées à ce processus. Pour les autres, le programme est une initiative visant à trouver la meilleure formule pour accompagner les jeunes et jeunes adultes judiciarisés récidivistes ou non à travers un soutien personnalisé pour les aider à se réintégrer dans la société de manière positive; il repose sur des organismes déjà experts dans le domaine, qui ont établi des liens solides avec la communauté, ce qui est essentiel pour atteindre des populations marginalisées. Ces perceptions un peu différentes, mais non pas contradictoires, résultent sans doute des discussions qui ont eu lieu au sein du comité de co-construction. Par ailleurs, le projet pilote est reconnu particulièrement pertinent dans des contextes locaux tels que ceux de Trois-Rivières et Montréal, où les besoins sont pressants chez les jeunes adultes judiciarisés. Dans ce cadre, la recherche est perçue comme essentielle pour la réussite du projet, car elle permet d'informer et de guider les actions basées sur ce qui a été fait ailleurs. Elle influence et inspire les décisions dans la mise en place des interventions.

S'agissant du niveau de compréhension entre les partenaires de la communauté et les autres partenaires du projet, il est mentionné que le niveau de compréhension des partenaires de la communauté ne saurait être aussi détaillé que celui des chercheurs et des responsables du partenariat qui travaillent quotidiennement sur le projet et qui sont au cœur des réflexions et des développements. D'autres différences ont été observées, notamment concernant les attentes et la

perception des rôles de chacun. Certains chercheurs ont rencontré des difficultés à comprendre pleinement les réalités des partenaires de la communauté. De leur côté, ces derniers, souvent habitués à des rôles plus passifs dans les projets de recherche traditionnels (fournir des données, participer à des entretiens), ont eu un peu du mal à s'adapter à un modèle plus collaboratif où leur participation active et leur expertise étaient sollicitées. Ils avaient l'habitude de laisser la conduite de la recherche exclusivement aux chercheurs, tandis que ces derniers s'attendaient à une implication plus active de leur part dans le processus de recherche. Cette situation a pu être résolue grâce à une bonne communication entre les membres du partenariat et une clarification des attentes, ce qui a pu ultimement renforcer la collaboration.

Par ailleurs, selon des partenaires scientifiques, il a été observé des décalages dans la compréhension entre les partenaires chercheurs et les partenaires de la communauté, concernant la compréhension des réalités du travail de chacun et des enjeux conceptuels. Ces décalages se manifestent notamment dans la mise en pratique des principes élaborés en théorie, tels que celui du concept « pair-aidance » dans les projets pilotes. Un des principes clés de ces projets était de favoriser la participation de personnes ayant un savoir expérientiel similaire à celui des personnes judiciarisées, et qui sont maintenant en position de les accompagner efficacement. Cependant, il a été constaté que l'interprétation et l'application de ce principe varient d'un organisme à un autre, bien qu'il soit théoriquement soutenu par tous. Dans la pratique, il existe un écart notable entre la théorie et la réalité de terrain. Cet écart s'explique par des enjeux complexes entourant la mise en œuvre de la pair-aidance, qui sont bien plus vastes que ce qui avait été anticipé au départ. Cette disparité a mis en évidence des défis que les partenaires doivent relever et qui les poussent à évoluer et à apprendre tout au long du processus. Néanmoins, malgré ces décalages, la communication entre les différents acteurs reste ouverte et inclusive. Il y a une volonté réciproque de comprendre les positions des uns et des autres, et d'adapter les approches en fonction des réalités et des défis rencontrés sur le terrain. Les partenaires ne rejettent pas ceux qui n'adhèrent pas immédiatement aux principes établis, mais cherchent plutôt à comprendre les obstacles et à travailler ensemble pour les surmonter. En réalité, presque toutes les personnes interviewées reconnaissent l'importance de la recherche dans la mise en place du projet pilote. Avant l'implantation, il est important de bien connaître la clientèle et sa situation pour adapter le projet à la réalité des différentes régions et milieux. La recherche est indispensable à toutes les étapes du

projet, de la planification à l'évaluation, afin de s'assurer qu'il soit réaliste, pertinent et adapté aux besoins des personnes et des communautés concernées. Elle permet de recueillir des données précieuses et de comprendre les perspectives des personnes concernées et des intervenants impliqués. Ces informations sont essentielles pour actualiser les actions du projet, notamment dans la mise en œuvre du projet pilote.

3.6.3. Circulation de l'information

La communication au sein du partenariat repose principalement sur des courriels et des infolettres régulières. La coordonnatrice, Geneviève Garceau, joue un rôle clé dans la diffusion des informations. Les courriels restent le principal moyen de communication, accompagnés d'infolettres envoyées trois quatre fois par année pour tenir les membres informés des développements récents. Le site internet est également considéré par certains partenaires comme une ressource favorisant la diffusion de l'information. À ce sujet, une personne interviewée mentionne la richesse des informations disponibles sur le site web et ajoute que « le fait qu'il soit animé, qu'il soit à jour, qu'il soit toujours nourri, c'est vraiment extraordinaire ». Cela assure une grande accessibilité à l'information pour ceux qui s'y intéressent. Selon elle, la qualité de la gestion du site web est considérée comme exceptionnelle, offrant une abondance d'informations aux partenaires qui souhaitent les consulter.

En effet, différentes plateformes de communication ont été testées depuis le début du partenariat, les membres ont témoigné une préférence pour les courriels. Facebook et le site Internet sont également utilisés pour partager des informations, ce qui permet de rejoindre les membres de différentes manières en fonction de leurs besoins et préférences. À l'an 5, bien que le courriel soit perçu comme le moyen de communication le plus utilisé, les médias sociaux (Facebook, infolettre, LinkedIn...) avaient une plus grande influence dans la circulation de l'information. À l'an 6 également, toutes les personnes interviewées s'accordaient sur le fait que le courriel est le moyen de communication le plus souvent utilisé pour la transmission d'informations importantes et qu'il est complété par des rencontres mensuelles bien structurées. Des interactions ont également lieu lors d'événements en personne et parfois par des appels téléphoniques. À quelques occasions, des rencontres en personne ont été organisées et ont permis de faire avancer les travaux. Les membres du comité de co-construction se sont rencontrés une fois

par mois, ce qui représente environ 10 rencontres par an, en excluant les mois d'été où il n'y a pas de réunions. Lors de ces rencontres, l'ordre du jour et les suivis sont partagés. Aussi, les interactions entre les membres ne se limitent pas seulement aux rencontres formelles, mais aussi lors d'événements informels où ils peuvent échanger. La communication est jugée transparente et suffisante, permettant à tous les partenaires de rester bien informés et inclus dans le processus décisionnel. En plus de la transparence mentionnée, il y a la disponibilité des responsables et notamment de Natacha Brunelle et de Geneviève Garceau pour répondre aux questions et autres préoccupations en plus des suivis réguliers. Pour finir, la communication est perçue comme inclusive, avec une participation active des membres du comité pendant les processus.

3.6.4. Relation entre les membres

En l'an 5, les partenaires scientifiques et de la communauté ont reconnu une relation de confiance forte, manifestée par un haut taux de participation, des échanges harmonieux et la reconnaissance mutuelle des expertises. La co-construction a renforcé cette confiance, bien que certains estiment qu'augmenter les rencontres en présentiel pourrait encore solidifier les liens. Un membre a exprimé une préoccupation pour l'année à venir, soulignant l'importance de gérer les aspects politiques liés au projet-pilote de l'axe 3. Cette année encore, le degré de confiance est maintenu et semble même avoir évolué positivement. La plupart des chercheurs ont mentionné que les partenaires expriment une grande satisfaction quant à la relation de confiance qui s'est établie et renforcée au fil des années. Ils se sentent à l'aise de poser des questions et d'aborder des sujets qu'ils n'auraient peut-être pas osé discuter auparavant. Cela témoigne d'une relation plus ouverte et sincère, où les liens se sont approfondis avec le temps. Une autre personne interviewée témoigne du changement opéré dans son milieu professionnel du fait de sa participation au réseau de partenariat. Elle explique la reconnaissance et l'influence accrues de son travail et constate que son travail est enfin pris en compte et valorisé grâce à un partenariat élargi. Autrefois ignorée, elle est désormais sollicitée et écoutée par les instances de son organisation. Cette nouvelle reconnaissance marque un tournant majeur dans sa carrière, lui donnant un sentiment d'accomplissement et ouvrant la voie à une plus grande influence sur les politiques et pratiques en place.

Les partenaires ont été activement inclus dans le processus décisionnel au cours de l'an 6. Aussi, après chaque réunion du comité de co-construction, un résumé était partagé avec les partenaires, les invitant à valider les suggestions faites. Ce processus a permis une participation active et une contribution réelle des partenaires aux décisions prises par le comité. Les partenaires se sentent suffisamment impliqués pour remettre en question certaines décisions ou suggestions, ce qui est perçu comme un signe positif de leur engagement. Un membre du milieu a estimé que la relation de confiance au sein du réseau s'est maintenue cette année, notamment grâce aux efforts de communication et aux conférences. Les partenaires ont donc été inclus dans les décisions, bien que leur implication varie selon leur intérêt pour les projets, particulièrement l'axe 3. L'inclusion est concrétisée par l'engagement des partenaires dans des sujets spécifiques qui les intéressent. Le fait d'offrir de participer à un et ou l'autre comité de suivi (Montréal ou Trois-Rivières) en fonction des intérêts de chacun a été perçu comme permettant aux différents partenaires de s'engager dans un comité dans lequel ils se sentiraient vraiment utiles et qui pourra alimenter leur travail dans leur milieu respectif également. En conséquence, un intérêt et une motivation accrus de certains partenaires a été remarquée.

Par ailleurs, bien que la participation des partenaires soit jugée satisfaisante, la question de savoir si des améliorations sont possibles reste ouverte.

3.6.5. Participation à la prise de décision

Pour la majorité des participants interviewés, la relation de confiance au sein du *(RÉ)SO 16-35* s'est maintenue au fil des années, grâce à des efforts constants, notamment par des communications plus concises et des conférences informatives, observées surtout en l'an 6. Selon eux, ces initiatives ont renforcé la confiance, élargi le réseau de partenaires, et ont été bien accueillies par la communauté et les chercheurs.

Des partenaires déclarent d'ailleurs qu'ils se « sent[ent] impliqués du moment où notre point de vue est pris en compte dans les prises de décision » et que « lorsqu'il y a des enjeux d'équipe, notre apport est sollicité en vue de prendre des décisions ».

Concernant l'implication des partenaires, leur engagement dépend de leur intérêt pour les projets spécifiques, comme l'axe 3, qui concerne la transition des personnes judiciairisées vers la communauté. Certains partenaires, moins concernés par ce sujet, ont montré un intérêt variable en

raison des orientations prises par le projet, ce qui peut expliquer une implication variable des membres de certains organismes. Des efforts ont tout de même été entrepris pour accroître la participation de tous, mais il est difficile d'inclure des partenaires si le sujet ne cadre pas dans les objectifs de leur organisation. Pour renforcer cette inclusion, il a été suggéré de créer des comités de suivis régionaux, permettant aux partenaires intéressés de s'impliquer davantage dans le projet qui les intéressent. Ces comités offrent un espace pour les partenaires motivés de suivre et d'influencer les projets, pour contribuer à leur avancement. Plusieurs personnes interviewées ont mis un accent particulier sur le rôle que joue Natacha Brunelle dont l'investissement est très grand, qui connaît tous les partenaires, co-supervise tous les projets, fait preuve de disponibilité et insuffle la motivation au sein du partenariat.

De la même manière, les partenaires chercheurs étaient nombreux à souligner en l'an 5 que les partenaires du milieu sont inclus dans la prise de décision puisque la collaboration à la prise de décision est une composante de l'ADN du *(RÉ)SO 16-35*. Les partenaires du milieu, abondent dans le même sens, cette année, en soulignant le niveau élevé de leur implication lors des travaux du comité de co-construction. Ils ont ajouté que leur avis est constamment sollicité par les partenaires scientifiques et que ces derniers insistent beaucoup sur la culture du dialogue même si quelques partenaires ont tout de même mentionné ne pas avoir un regard décisionnel sur toutes les décisions du partenariat, ce qu'ils trouvent tout à fait normal.

3.6.6. Perspective de co-construction

Lors de l'évaluation de l'an 5, tous les membres rencontrés ont affirmé que la notion de co-construction était mieux comprise et vécue de manière plus concrète. Des membres avaient souligné qu'il ne s'agissait plus seulement d'un concept abstrait, mais bien d'une façon concrète de mener le programme. Les partenaires du milieu rencontrés se disaient tous satisfaits de la collaboration au sein du partenariat. À l'an 6, la participation aux travaux du comité de co-construction est jugée très satisfaisante dans l'ensemble. Les réunions, malgré la fréquence rapprochée et la longue durée (environ 3 heures par mois ou tous les 6 semaines), ont été bien appréciées et reflétaient l'engagement effectif des membres. Il est suggéré de ramener la durée des prochaines rencontres à 2 heures pour améliorer l'efficacité et diminuer un peu l'investissement nécessaire de chacun. La réussite du comité de co-construction est attribuée à la pertinence du

travail développé ensemble. Les membres ont trouvé que la discussion et les suggestions étaient constructives et utiles pour faire avancer les projets. Le défi principal réside dans l'ampleur de la tâche et le dosage des informations fournies entre les rencontres. Il était parfois difficile de trouver le bon équilibre pour alimenter efficacement la réflexion tout en évitant de surcharger d'informations les membres.

Des décalages de compréhension ont été observés entre les partenaires chercheurs et ceux de la communauté. Ces décalages ne sont pas uniquement liés aux différences entre chercheurs et partenaires communautaires, mais sont davantage fonction des expertises spécifiques et des mandats individuels.

Dans l'ensemble, le comité de co-construction a été apprécié pour sa bonne organisation et la réceptivité des membres aux préoccupations liées à la planification. Cependant, il a été suggéré de mieux cibler les objectifs et d'ajuster le partage d'informations pour alléger le processus. Les synthèses régulières des travaux ont contribué à maintenir une clarté et une convergence dans l'avancement des projets, renforçant l'efficacité de l'organisation et de l'animation des réunions du comité.

3.7. Bilan général

Le bilan global de ce rapport d'évaluation met en lumière un partenariat de recherche dynamique et inclusif, axé sur la collaboration et l'innovation. Malgré les défis inhérents à la mise en place d'un tel programme de recherche, exacerbés par la pandémie de COVID-19 et de ses soubresauts, les partenaires ont su naviguer à travers ces obstacles pour atteindre des résultats tangibles et prometteurs. La phase initiale de collecte de données a permis de poser des bases solides, sur lesquelles le réseau a pu construire une approche axée sur la diffusion et l'exploitation des données. L'initiative des capsules vidéo, bien que non prévue initialement, s'est révélée être un outil efficace pour démontrer les succès régionaux et pour sensibiliser aux méthodes de soutien et de réhabilitation des personnes judiciairisées. Les projets pilotes, qui se profilent à l'horizon, représentent un nouveau défi stimulant, permettant au *(RÉ)SO 16-35* de concrétiser davantage ses objectifs ambitieux. La mise en valeur des résultats obtenus, que ce soit dans le domaine de la justice, de l'itinérance ou de la santé mentale, montre un engagement fort envers la (ré)intégration sociocommunautaire. Il est à retenir que le partenariat illustre une réussite collective, où chaque

membre a contribué à la réalisation d'objectifs communs dépassant les intérêts individuels. La voie est désormais tracée pour continuer à soutenir les personnes judiciairisées de manière efficace et humaine, en s'appuyant sur les enseignements tirés et les structures mises en place au cours de ce projet. Le *(RÉ)SO 16-35* a su mobiliser une multitude de partenaires autour d'un objectif commun. Les efforts collectifs pour récolter des données, diffuser les résultats, et lancer des projets pilotes témoignent d'un engagement fort et d'une volonté d'améliorer continuellement les services offerts. Le bilan de ce partenariat est extrêmement positif. En effet, à la lumière de cette évaluation il ressort que le *(RÉ)SO 16-35* a réussi à établir un modèle de collaboration intersectorielle solide, basé sur la transparence, le partage et l'innovation.

Par ailleurs, au cours de cette dernière année, les partenaires témoignent de leur motivation croissante en voyant le projet devenir plus tangible, avec l'espoir que cela améliorera les services pour les jeunes judiciairisés. Malgré quelques inquiétudes concernant la pérennité du projet après la fin de la subvention, la plupart des partenaires sont impressionnés par les progrès réalisés et la qualité des échanges.

4. CONCLUSION

Le partenariat *(RÉ)SO 16-35* représente une expérience enrichissante qui favorise le partage des enjeux et des perspectives de ses membres. La mise en commun des expériences et des compétences, ainsi que la diversité des perceptions, a permis d'enrichir les connaissances et d'améliorer les échanges au sein du partenariat. L'évaluation actuelle montre que, tout comme lors de l'année précédente, le bilan de la sixième année du partenariat est très positif. Les axes 1 et 2 ont accompli des réalisations importantes, notamment la valorisation des données pour l'axe 1, ainsi que les préparatifs pour une nouvelle analyse de réseau dans l'axe 2. L'axe 3 a connu des progrès significatifs avec le développement des projets pilotes à Trois-Rivières et Montréal, bien que des tâches de mise en œuvre demeurent.

Malgré des défis organisationnels, tels que le manque de personnel et des difficultés de mobilisation, les partenaires ont montré un engagement continu. Les efforts de co-construction ont abouti à des résultats concrets tels que la publication de plusieurs documents scientifiques importants et la préparation de nouvelles analyses. Les projets pilotes à Trois-Rivières et Montréal ont progressé, même si leur mise en œuvre requiert encore du démarchage et des discussions approfondies avec les partenaires. La création de comités de suivi distincts pour chaque région a amélioré la gestion régionale et la réponse aux besoins spécifiques.

La gestion administrative a été renforcée par l'embauche récente d'une secrétaire et d'une professionnelle de recherche, ce qui a permis de mieux organiser les tâches et de réduire la surcharge de travail, surtout après des départs enregistrés l'année précédente. Cependant, des préoccupations persistent quant à la répartition des tâches, en particulier entre les projets de Trois-Rivières et de Montréal, ce qui pourrait nécessiter l'embauche d'une ressource supplémentaire pour le projet de Montréal. La communication entre les différents axes s'est améliorée grâce à des efforts continus pour partager les informations et coordonner les activités. Les interactions entre les chercheurs et les partenaires communautaires ont permis de mieux comprendre les réalités diverses et d'adapter les actions en conséquence. Bien que la gestion des comités et la participation des partenaires restent des défis, les récentes améliorations et ajustements ont renforcé la capacité du partenariat à progresser. Les efforts de co-construction et les ajustements apportés devraient permettre de continuer à progresser et à atteindre les objectifs fixés, en veillant à maintenir l'engagement des partenaires et à optimiser les ressources disponibles.

Au cours de cette année, deux grandes priorités ont dominé le travail de l'équipe : le développement des projets pilotes de l'axe 3 et le transfert de connaissances ainsi que la mobilisation des partenaires. Bien que les projets pilotes ne soient pas encore totalement finalisés, des progrès significatifs ont été réalisés, notamment avec la formation de comités de suivi pour deux projets pilotes, l'un à Trois-Rivières et l'autre à Montréal. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des partenaires communautaires pour discuter de la prise en charge concrète de ces projets, bien que le processus ait pris plus de temps à Montréal. L'équipe a consacré beaucoup de temps au transfert de connaissances, en particulier celles liées aux données de l'axe 1. Cela a inclus la publication de trois livres, l'organisation de conférences, et la participation à plusieurs événements de transfert de connaissances. La formation croisée sur la santé mentale et la judiciarisation en octobre 2023 et un événement majeur en mai en lien avec les résultats de l'axe 1 en mai 2024 ont grandement contribué à la mobilisation des partenaires. Une deuxième analyse de réseaux a été préparée, avec plusieurs rencontres pour améliorer la méthodologie basée sur l'expérience de la première analyse.

Bibliographie

- Browne, G., Kingston, D., Grdisa, V. et Markle-Reid, M. (2007). Conceptualization and Measurement of Integrated Human Service Networks for Evaluation. *International Journal of Integrated Care*, 7(20), 1-6. doi: 10.5334/ijic.214
- Clément, M., Ouellet, F., Coulombe, L., Côté, C. et Bélanger, L. (1995). Le partenariat de recherche. Éléments de définition et ancrage dans quelques études de cas. *Service social*, 44(2), p. 147-164. doi : <https://doi.org/10.7202/706697ar>.
- Beaupré, L.M. et Jacob, S. (2022). *Évaluation du partenariat (RÉ)SO 16-35 (2021-2022)*.

Annexe A

Guide d'entrevue pour les responsables d'axe et la direction

Été 2024

1. Introduction :

Le partenariat entre les chercheurs et les praticiens sur les questions liées au désistement de la délinquance et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes judiciairisés âgés de 16 à 35 ans, suit son chemin. Nous en sommes à l'évaluation du niveau d'avancement du partenariat et des réalisations de l'an 6 qui couvre la période de juin 2023 à juin 2024. À cet effet,

i. Pourriez-vous me décrire l'état d'avancement des activités de votre axe / projet / du RÉ(SO)16-35 en général ?

ii. Quelles activités ont été entamées depuis les dernières entrevues de l'année dernière (juin ou juillet 2023) ?

2. Selon vous, quels sont les facteurs ou événements qui ont pu faciliter ou retarder les activités du projet au cours de la dernière année ?

a. Faciliter

b. Retarder

c. L'équipe possède-t-elle les ressources nécessaires à la poursuite du projet (ex : humaines, matérielles et financières) ?

d. Pour directrice scientifique, directeur communautaire et coordonnatrice

i. Lors des évaluations antérieures, les efforts déployés pour favoriser la communication entre les axes ont été soulignés. Comment se passe la communication entre les axes ?

ii. Il était prévu le recrutement d'un agent administratif pour renforcer le comité de mobilisation permettant ainsi à la coordonnatrice de mieux s'impliquer dans la mobilisation et le transfert de compétence ? Qu'en est-il ?

iii. Comment le partenariat a-t-il fonctionné malgré le défi de la réduction du personnel ?

3. Je souhaite avoir votre avis sur le fonctionnement du partenariat tel que vous le vivez dans vos activités.

a. Tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat demeurent-ils impliqués?

- i. Dans le rapport d'évaluation de l'an dernier nous avons ressenti un élan de motivation à la suite de la présentation de résultats de recherche et du séminaire de Drummondville. Qu'en est-il cette année ?
 - ii. L'an dernier, on mentionnait qu'il était plus difficile pour certains partenaires du milieu de s'impliquer pour des raisons organisationnelles (p. ex., pénurie de main d'œuvre). Est-ce que cela a représenté un enjeu cette année ?
 - iii. Lors de l'évaluation de l'année dernière, plusieurs personnes ont souligné des difficultés en lien avec la pénurie de main d'œuvre et des départs enregistrés dans le rang du personnel ? Comment la situation a-t-elle été gérée ?
 - iv. Est-ce que les partenaires du milieu continuent de se sentir aussi impliqués comme c'était le cas l'année dernière ?
 - v. Y a-t-il une implication active des organismes publics ou communautaires ?
 - vi. L'implication des partenaires du milieu répond-elle à vos besoins ?
- Des partenaires évoquent de manière positive la vision commune de tous les partenaires impliqués et la richesse des échanges. Qu'en est-il des avantages individuels ?
- b. Avez-vous participé aux travaux du comité de co-construction ? Si oui,
 - i. Comment avez-vous trouvé les travaux de ce comité ?
 - ii. Le fonctionnement était-il suffisamment participatif ?
 - iii. Les compétences nécessaires étaient-elles rassemblées dans le comité de co-construction ?
 - iv. Quels sont les éléments que vous avez le plus apprécié du comité de co-construction ?
 - v. Quels sont les éléments que vous avez le moins apprécié du comité de co-construction ?
 - c. Avez-vous observé des décalages au niveau de la compréhension entre partenaires chercheurs et partenaires de la communauté sur les réalités de travail de chacun ou sur des enjeux conceptuels ? Quels sont les raisons qui peuvent expliquer cette compréhension/incompréhension [***choisir en fonction de la réponse à la question précédente] ?
 - d. En date d'aujourd'hui, comment circule l'information entre les membres ?
 - i. Estimez-vous êtes suffisamment informé sur les travaux, progrès et résultats du (RÉ)SO 16-35 ?
 - ii. La communication est-elle inclusive aux partenaires du milieu ?

- e. Depuis plusieurs années, les partenaires semblent très satisfaits de la relation de confiance qui s'est établie au sein du (RÉ)SO 16-35. Qu'en est-il cette année ?
- i. Comment se manifeste-t-elle aujourd'hui ?
 - ii. Qu'est-ce qui a changé ?
 - iii. Est-ce que des efforts ont été déployés cette année pour parfaire la relation de confiance ?
 - iv. Manque-t-il quelque chose pour parfaire cette relation selon vous ?
- f. Les partenaires ont-ils été inclus dans la prise de décision cette année ?
- i. Comment se concrétise cette inclusion ?
 - ii. Est-ce que des efforts ont été faits pour accroître la participation des partenaires du milieu à la prise de décision ?
 - iii. Est-ce que des éléments pourraient améliorer la participation des partenaires du milieu à la prise de décision ?
4. Quel bilan faites-vous depuis notre entrevue en juin/juillet dernier ?
5. Est-ce qu'il y a des points que nous n'avons pas abordé aujourd'hui que vous aimeriez qu'on dise

Annexe B

Guide d'entrevue des partenaires du milieu

Été 2024

1. Pourriez-vous me parler de votre implication dans ce partenariat de recherche ? (Ex. Depuis quand en faites-vous partie ? De quels comités êtes-vous membres ? À quelles activités avez-vous participé au cours de la dernière année ?)
2. Quels sont les facteurs ou événements qui ont pu faciliter ou retarder les activités du projet de recherche ?
 - a. Faciliter (ex : échange d'information ?)
 - b. Retarder (ex : disponibilités limitées/autres priorités ?)
 - c. Selon vous, l'équipe (tant les chercheurs que les partenaires du milieu) possède-t-elle les ressources nécessaires à la réalisation du projet (ex : humaines, matérielles et financières) ?
 - d. Comment le partenariat a-t-il fonctionné malgré le défi de la réduction / rotation du personnel ?
3. Je souhaite avoir votre avis sur le fonctionnement du partenariat tel que vous le vivez dans vos activités
 - a. Selon vous, tous les acteurs utiles à l'atteinte des résultats au sein du partenariat sont-ils impliqués (ex : intervenants) ?
 - b. Ressentez-vous une relation de confiance entre les membres universitaires et les partenaires du milieu ?
 - i. Si oui comment se manifeste-t-elle ?
 - ii. Si non qu'est-ce qui manque selon vous ?
 - c. Avez-vous participé aux travaux du comité de co-construction ? Si oui,
 - i. Comment avez-vous trouvé les travaux de ce comité ?
 - ii. Le fonctionnement était-il suffisamment participatif ?
 - iii. Les compétences nécessaires étaient-elles rassemblées dans le comité de co-construction ?
 - iv. Quels sont les éléments que vous avez le plus apprécié du comité de co-construction ?
 - v. Quels sont les éléments que vous avez le moins apprécié du comité de co-construction ?

- d. Croyez-vous que votre implication au partenariat favorise l'atteinte des objectifs du projet ?
 - i. Croyez-vous que votre participation permette de répondre aux besoins de votre organisation ?
 - ii. Comment comprenez-vous le projet et ses enjeux ?
 - iii. Croyez-vous comprendre le projet et ses enjeux de la même façon que les responsables d'axe et la direction ainsi que les chercheurs universitaires ? Si non, sur quels points votre compréhension diffère-t-elle de la leur selon vous ?
 - iv. Selon vous, quelle est l'importance de la recherche dans le projet ?
 - v. Comment décrivez-vous le travail de collaboration entre les chercheurs et les partenaires du milieu afin d'atteindre les objectifs du projet (faible, modéré, élevé) ?
 - vi. Vous sentez-vous réellement impliqué dans le projet ?

- e. Les partenaires ont-ils été inclus dans la prise de décision cette année ?
 - i. Comment se concrétise cette inclusion ?
 - ii. Est-ce que des efforts ont été faits pour accroître la participation des partenaires du milieu à la prise de décision ?
 - iii. Est-ce que des éléments pourraient améliorer la participation des partenaires du milieu à la prise de décision ?
- f. Comment circule l'information entre les membres du partenariat ?
 - i. Estimez-vous être suffisamment informé sur les travaux, progrès et résultats du (RÉ)SO 16-35 ?
 - ii. La communication est-elle inclusive aux partenaires du milieu (À savoir si tous les membres du comité participent ou interagissent ensemble pendant le processus et pas seulement dans les rencontres de comité. Par exemple : leur demander à quelle fréquence est-ce que le responsable d'axe fréquente les autres membres du comité.) ?
- 4. Quel bilan faites-vous du RÉSO (16-35) jusqu'à présent ?
- 5. Est-ce qu'il y a des points que nous n'avons pas abordé aujourd'hui que vous aimeriez qu'on discute ?